



La variété des milieux naturels explique la diversité des systèmes de culture et des productions.

Coopération et intégration

La Fédération du Gard a amorcé un débat sur la situation et les perspectives de l'agriculture, présentées par Serge Mallet. Elle a souhaité que les autres fédérations de province y participent, afin que le Parti puisse mener une politique réaliste en faveur des travailleurs des campagnes.

Serge Mallet, dans le numéro 227 de Tribune Socialiste, a déjà ap-

porté quelques éclaircissements et certaines précisions sur sa pensée.

La Fédération du Var, à son tour, se permet d'exposer le point de vue de ses militants agricoles, exploitants et techniciens.

Il n'est pas dans les intentions de la Fédération du Var de procéder à une étude sur un programme général agricole. Les objectifs d'action immédiate ont fait l'objet

d'une résolution du Comité politique national. Le Var désire tout simplement donner son avis, apporter ses réflexions sur les problèmes posés par Serge Mallet et les réserves de la Fédération du Gard. Nous pensons tout d'abord qu'il faut se garder d'être trop absolu.

Les difficultés d'une politique agricole

L'agriculture est, comme l'industrie, soumise à la domination du capitalisme qui se manifeste en amont et en aval.

Mais elle présente, même en ne considérant que l'aspect production, des caractères assez différents :

— Dispersion des producteurs qui sont généralement propriétaires de leurs moyens de production ;

— Division du travail, spécialisation de la main-d'œuvre et utilisation des machines moins poussées. Certains travaux ne peuvent absolument pas être mécanisés ;

— L'intensité du travail est fonction des conditions atmosphériques ;

— Décalage important entre le premier acte de production et la récolte, spécialement pour les cultures arbustives ;

— Volume et qualité de la production sous la dépendance de facteurs biologiques et, par conséquent,

des conditions atmosphériques. L'homme se contente d'aider la nature ;

— Subsistance d'une proportion assez importante de petites entreprises familiales.

Ajoutons que l'agriculture française se présente comme très diversifiée.

La variété des milieux naturels explique la diversité des systèmes de culture et des productions selon les régions, selon les sous-régions et, dans certaines localités, selon les sols et les microclimats eux-mêmes.

Notre département du Var illustre abondamment cet état de choses. La variété s'y complique — et cela n'a rien de contradictoire — d'une spécialisation locale et même d'exploitations dans certaines productions déterminées (monoculture viticole, culture florale sous serres, cultures fruitières, élevage du mouton, etc.).

Etant donnés ces caractères particuliers et cette complexité, il nous semble difficile de prévoir d'une façon précise ce que peuvent être les structures et l'économie agricoles des années à venir, même dans la perspective d'une transition vers le socialisme : on ne peut exprimer que des tendances.

L'exemple de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires nous incite d'ailleurs à la prudence. Si la

collectivisation de l'industrie et du commerce a apporté des résultats concrets, tant pour l'amélioration de la condition humaine que pour la prospérité générale de la nation, résultats que les adversaires du socialisme ne peuvent nier sans être de mauvaise foi, l'organisation de l'agriculture a connu de grosses difficultés, parfois même certains quasi échecs. Il en est résulté un retard assez important ; les dirigeants soviétiques eux-mêmes l'ont reconnu. Comme dans les pays capitalistes, il subsisterait une disparité entre le revenu et, par conséquent, le mode de vie du travailleur agricole et celui des autres travailleurs.

D'où les changements fréquents de politique, qui se sont traduits par des modifications dans les plans quinquennaux, les régressions ou extensions successives du secteur privé des kolkhoziens, la suppression des stations de machines, la priorité donnée à telle ou telle production (maïs, fourrages, bétail, etc.), la mise en culture accélérée des terres vierges, le choix entre kolkhoze et sovkhoe, la plus ou moins grande autonomie des kolkhozes, etc.

Il semble que, malgré une assez longue expérience, l'effort immense accompli et la compétence des techniciens soviétiques, on n'ait pas encore trouvé la formule idéale. Nous conseillons, à cet égard, aux militants agricoles la lecture de l'ouvrage très documenté de René Dumont : *Sovkhoe, kolkhoze ou le problème du communisme*. Et pourtant, les paysans russes, qui avaient connu le Mir, étaient mieux préparés que les nôtres à une production collective.

Ne pas tenir compte, dans l'établissement d'une économie agricole orientée vers le socialisme, de la tradition, de l'esprit encore individualiste du monde agricole, conduirait à un échec.

Les structures de l'exploitation

Cela dit, nous sommes tout à fait d'accord avec Serge Mallet quand il affirme que l'agriculture connaît à son tour la révolution industrielle que l'artisanat a connue en 1848. L'économie familiale fermée ne peut subsister dans le monde moderne. A une économie de subsistance s'est substituée une économie de marché. L'extension du machinisme, en réduisant le nombre d'heures nécessaires à la production du quintal de blé, de la tonne de betteraves sucrières, du quintal de pommes, de l'hectolitre de vin ou de lait, a eu comme conséquence la diminution de la rentabilité des petites exploitations. Nombre d'entre elles n'assurent pas à l'agriculteur un revenu suffisant pour satisfaire ses besoins. La faiblesse de leur superficie ne permet d'ailleurs plus le plein emploi de la main-d'œuvre de l'exploitant et de sa famille, ainsi réduit à une sorte de chômage partiel. Si elles ne peuvent s'agrandir ou modifier leur système de culture pour se livrer à des productions à revenu brut élevé plus exigeantes en main-d'œuvre, elles disparaîtront plus ou moins rapidement. Le Pouvoir ne fait d'ailleurs rien pour les maintenir. Il les a condamnées d'un cœur léger, sans se soucier vraiment des problèmes humains. Mais il y a, à notre avis, des limites économiques à la concentration. Nous rejoignons, à cet égard, la Fédération du Gard quand elle écrit que la survie de telle ou telle forme

d'agriculture dépend de sa rentabilité et que celle-ci dépend de son genre de production.

Dans les très grandes exploitations de type industriel, le prix de revient de l'unité de produit n'est pas nécessairement inférieur à celui de la moyenne exploitation ou même de certaines petites. Par ailleurs, les possibilités d'utilisation des machines à grand travail se trouvent quelque peu réduites dans les régions à relief accidenté : il faut se contenter d'un matériel plus modeste.

Enfin, d'une façon générale, la moyenne ou la petite exploitation apparaît mieux adaptée que la grande aux cultures spécialisées. Serge Mallet, répondant à la Fédération du Gard, qualifie ces exploitations d'artisanat de luxe agricole. Nous ne pensons pas qu'il faille considérer la culture maraîchère avec ou sans abri, la culture fruitière, celle des raisins de table, celle de l'olivier et même la production de vins d'appellation d'origine contrôlée ou de V.D.Q.S. comme des productions de luxe, mais plutôt des productions de qualité. En ne tenant compte que des débouchés français, il se confirme que les primeurs, les fruits, les olives et l'huile d'olive, le vin de qualité sont consommés par des couches toujours plus importantes de la population. Le temps n'est plus où le fruit était un luxe ; il doit trouver sa place dans une alimentation rationnelle, même sur les tables les plus modestes. La consommation par tête est d'ailleurs en très nette augmentation. Il en est de même des légumes fins, dont la demande s'élargit. Les progrès de la diététique, les nécessités de la vie moderne, la rapidité des transports, l'utilisation du froid ont conduit à une modification des habitudes alimentaires. Par ailleurs, l'atténuation de l'influence saisonnière permet de fournir des légumes frais, dits de primeur, pendant un laps de temps beaucoup plus long qu'autrefois.

Une observation d'un ordre analogue peut être faite pour le vin. L'expérience de ces dernières années a montré que, quand le prix du vin diminue, le consommateur, qui consacre une somme à peu près identique à la satisfaction d'un besoin, n'en absorbe guère plus, mais l'exige meilleur. Il ne sera d'ailleurs incité à en boire davantage que s'il lui procure un plaisir gustatif suffisant.

S'orienter vers la qualité est devenu encore un impératif plus pressant depuis l'entrée en application du Marché commun. Pour pouvoir être exportés, nos fruits, nos primeurs, nos vins devront être de qualité ou produits hors de la pleine saison.

Les fleurs mêmes correspondent à *un besoin qui, pour n'être pas physiologique, n'en existe pas moins et mérite d'être satisfait*.

Les cultures arbustives (vignes, arbres fruitiers, oliviers) sont justiciables de tailles d'hiver et parfois d'été adaptées à chaque sujet ou à chaque cep et pour lesquelles doit intervenir avantagement une main-d'œuvre non seulement qualifiée, mais ayant observé le comportement de ses arbres ou de ses vignes les années précédentes et soucieuse de l'avenir de ses plantations. Des observations analogues sont valables pour les cultures sous serres, qui nécessitent des soins attentifs et minutieux.

Comme la Fédération du Gard, nous pensons que l'industrialisation de ces cultures, qui constituent sou-

vent l'essentiel dans nos départements méditerranéens, exigerait un encadrement qui pèserait assez fortement sur les frais, sans contrepartie bénéficiaire suffisante.

Ces réserves faites, il n'est pas douteux, cependant, que la concentration se poursuivra à un rythme plus ou moins accéléré, par le seul fait de l'accroissement de la productivité dû au progrès technique.

Elle devrait conduire à des unités d'exploitation d'une superficie optimum, superficies très variables selon les systèmes de culture : étendues dans les grandes plaines céréalières, moyennes dans les Zones viticoles ou arboricoles, beaucoup plus réduites dans les régions très spécialisées : cultures de primeurs, cultures florales ou maraîchères sous serres.

Nous avons employé à dessein le terme unité d'exploitation. Les unités d'exploitation peuvent et doivent grouper avantageusement les petites et moyennes exploitations pour y effectuer partiellement ou totalement un travail en commun, sans aller obligatoirement jusqu'à l'exploitation collective.

Dans le chapitre XVI de l'ouvrage cité plus haut : « La petite exploitation est condamnée, elle ne peut résister qu'en se groupant », René Dumont cite quelques exemples intéressants d'initiatives prises à cet égard dans diverses régions de France.

Et il ajoute : « Ainsi se dégageront peu à peu non pas des dogmes, mais, par l'expérimentation vivante demandée par ses participants et ses animateurs, les formules de groupement les meilleures. L'évolution des techniques, comme celle des mentalités, que, provoquera forcément le travail en commun, modifiera sans cesse les structures optimales. La vie ne cesse d'évoluer et refusera toujours les formules figées — se diraient-elles marxistes — ce qui serait une imposture. »

Concilier le maintien d'une vieille tradition et l'initiative personnelle avec l'indispensable accroissement de l'unité d'exploitation nous paraît être la formule à promouvoir et à réaliser dans la période de transition vers le socialisme.

La coopération

Nous estimons, comme Serge Mallet, que la coopération doit jouer un rôle important pour lutter contre la concentration capitaliste.

Certes, elle ne peut, à elle seule, résoudre tous les problèmes ; mais il n'en reste pas moins que, dans notre économie de type capitaliste, elle contribue à ouvrir la voie vers le socialisme. Aux deux secteurs cités par Serge Mallet comme présentant un développement coopératif important, il convient d'ajouter celui de la viticulture. Dans notre département du Var, les coopératives vinifient près de 80 p. 100 de la production ; des pourcentages analogues existent dans presque toute la région méridionale. Nous ne pouvons souscrire à l'affirmation de la Fédération du Gard que le système coopératif actuel a une rentabilité inférieure à celle de l'exploitant moyen. L'exemple de la coopérative de Redessan ne semble pas tenir compte des investissements (bâtiments et matériel). D'autre part, bien qu'il soit difficile de porter un jugement sans connaître les conditions particulières dans lesquelles on se trouve placé, il convient de ne pas généraliser

hâtivement la conclusion donnée par la comparaison entre la coopérative de Redessan et le vigneron voisin récoltant 600 hectolitres, qui sont peut-être des cas d'espèce.

Dans le Var, les viticulteurs même moyens, quelquefois relativement importants, pratiquant la vinification individuelle, tendent de plus en plus à rejoindre la coopérative locale ; nous sommes persuadés qu'ils y trouvent leur intérêt. Mais, de même qu'en ce qui concerne les unités d'exploitation, nous estimons qu'il faut se garder du gigantisme.

Ainsi que le soulignent nos camarades du Gard, dans les grosses sociétés, les rapports entre la coopérative et les coopérateurs sont les mêmes que ceux d'une entreprise privée avec les producteurs. Ceux-ci ne sentent plus que la coopérative est leur bien commun ; ils connaissent mal les dirigeants. Ces derniers sont souvent contraints, vue l'importance de l'affaire, d'abandonner plus ou moins le pouvoir de décision à des cadres employés qui ont parfois quelques difficultés à ne pas se laisser gagner par l'esprit technocratique.

Les coopératives de transformation, effectuant des opérations autrefois réalisées par les producteurs eux-mêmes, comme d'ailleurs les coopératives d'achat en commun et d'approvisionnement ou d'utilisation en commun de matériel agricole, doivent, tout au moins en système capitaliste, conserver une taille moyenne, se limiter à une commune ou un groupe de communes ; ce qui, d'ailleurs, ne les empêche nullement de se grouper en fédérations ou unions.

Le problème serait vraisemblablement quelque peu différent en économie socialiste. Et nous rejoignons Serge Mallet quand il conclut : « C'est pourquoi la mise en place des structures coopératives de travail est le complément nécessaire de la mise en place de grands ensembles coopératifs. »

Une plus grande concentration nous apparaît dès à présent bénéfique sur le plan de la commercialisation. Les coopératives de vente ne peuvent travailler utilement qu'en rassemblant un volume important de produits.

Les agriculteurs dispersés, offreurs de lots trop faibles, souffrent d'une faiblesse du pouvoir de discussion à l'égard d'acheteurs de plus en plus groupés en sociétés monopolistes.

Ce pouvoir de discussion ne peut atteindre sa plénitude que si les vendeurs sont suffisamment puissants ; d'autre part, seules de grandes unités de commercialisation ont la possibilité d'assurer la transparence du marché et de posséder tous éléments d'information sur les volumes de l'offre, les tendances de la demande, les cours pratiqués à l'échelon national et même de la communauté, alors que ces données ne sont connues, à l'heure actuelle, que du commerce monopoliste.

De même que les Unions de coopératives viticoles et de coopératives laitières (nous connaissons à cet égard des exemples intéressants en Hollande) qui commercialisent les produits des laiteries locales adhérentes, les coopératives de vente des fruits et des légumes, fonctionnant éventuellement selon le système des marchés-gares, avec vente au cadran aux enchères dégressives sur échantillons, peuvent grouper avantageusement les coopératives locales de condition-

nement et des producteurs isolés. Mais là encore, il n'y a pas de règle absolue. Il existe des courants commerciaux qu'il serait imprudent de détruire brutalement. Les producteurs du Comtat semblent délaisser quelque peu le marché-gare d'Avignon construit à grands frais. Nous sommes aussi d'accord avec Serge Mallet sur les lacunes de la coopération tant en ce qui concerne la quasi-absence de concentration verticale, de concentration horizontale, du manque d'appui sur des structures de production organisées. Peut-être faut-il ajouter, pour faire notre autocritique, l'insuffisance d'éducation des coopérateurs et de certains dirigeants de coopératives qui ne font pas toujours suffisamment la synthèse des aspects techniques, économiques et sociaux du fonctionnement de ces organismes, conservent trop le vieil esprit individualiste et ne possèdent pas assez le sens de l'intérêt général.

Nous voudrions mentionner que par une ordonnance en date du 12 octobre 1945, notre camarade Tanguy-Prigent, alors ministre de l'Agriculture, a établi un statut de la coopération teinté de socialisme, qui a permis une extension du mouvement en surface et en profondeur au cours de ces vingt dernières années, et lui a assuré un fonctionnement démocratique.

L'intégration capitaliste

Il nous reste à parler de l'intégration, de son processus et de ses dangers.

Qu'il s'agisse d'intégration par l'amont ou d'intégration par l'aval, il y a toujours disproportion de puissance entre le producteur intégré et la firme intégrationniste capitaliste monopoliste.

L'agriculteur perd totalement son pouvoir de décision. Il n'est plus qu'un travailleur à façon soumis à tous les aléas d'un contrat imposé sans pouvoir réel de contestation. Sa dépendance à l'égard de la firme est aussi grande, sinon davantage, que celle de l'ouvrier à l'égard du puissant industriel. De plus, son isolement accentue encore son impuissance.

Mais les garanties d'écoulement incitent les producteurs, soumis aux aléas d'un marché inorganisé, à souscrire des contrats qui leur apportent une sécurité plus apparente que réelle.

Le Pouvoir n'a ni la volonté, ni même le désir, de s'opposer aux monopoles intégrationnistes. Ce qu'effectuent les trusts capitalistes peut fort bien être réalisé par des coopératives.

La valorisation du produit, comme l'écrit Serge Mallet, se fait et se fera de plus en plus au stade de la transformation. Mais ce sera au profit du producteur qui déléguera son pouvoir de décision aux dirigeants coopératifs.

Certes, les mesures préconisées par Serge Mallet seront indispensables pour assurer l'implantation et la défense de ces ensembles autogérés ; elles se situent largement dans la perspective d'une transition vers le socialisme.

Il est évident qu'elles ne peuvent être prises sans une action efficace de la paysannerie, à la fois sur le plan syndical et sur le plan politique.

Les dirigeants nationaux du syndicalisme agricole représentants dans leur majorité de la grosse exploitation, demeurent encore nettement anticollectivistes.

Cependant, une évolution commence à se manifester. Une assez large fraction des militants du Centre National des Jeunes Agriculteurs a fait preuve de sentiments progressistes et anticapitalistes, contesté le droit absolu de propriété, porté un préjugé favorable au programme du P.S.U. visant à séparer le droit d'exploitation de la propriété foncière. Cette évolution doit contribuer à la rénovation du syndicalisme agricole.

Mais la lutte syndicale doit être doublée d'une action politique.

On ne peut pas attendre de réformes démocratiques et progressistes d'un gouvernement et d'un parlement plus soucieux de préserver les privilèges du capital que de défendre les intérêts des travailleurs des villes et des champs.

En attendant les consultations présidentielle et législatives, les élections municipales doivent marquer l'option des paysans pour le socialisme.

La Commission agricole de
la Fédération du Var :

Léo Poupart.

Gilbert Henry



L'agriculture est soumise à la domination du capitalisme qui se manifeste en amont et en aval...